



Maison des associations  
Rue Paulin Enfert  
45500 GIEN

**Cidre, jus de pomme, vinaigre de cidre**  
**Certifié BIO par Ecocert**

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).

En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

**Contrat établi pour une durée de 4 mois :**

**Juin à septembre 2021**

**Contractants : Paysans**

**Alexandre DUCARDONNET**

La ferme des Petites Vallées

45230 DAMMARIE SUR LOING

Tél : 06 52 83 71 16

mail : alexandreducardonnet@gmail.com

CONSUMMATEUR-TRICE	
Nom :	
Adresse :	
Tél.:	
Mail :	
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**Coordinateur** : Philippe Raimbault // 06 33 80 06 83 // [map.raimbault45@orange.fr](mailto:map.raimbault45@orange.fr)

**Contenu du contrat**

					JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
						VACANCES SCOLAIRES		
Bouteilles au détail OU par carton de 6 (prix identique)			Contenance	PRIX	24	22		30
CIDRE	Cuvée Classique	Brut	75 cl	4,30 €			Pas de livraison	
		1/2 sec	75 cl	4,30 €				
	Cuvée "Lili"	Moëlleux	75 cl	4,30 €				
		3 x 33 cl	5,00 €					
JUS DE POMME		Bouteille	1 litre	2,80 €				
		BIB	5 litres	13,50 €				
VINAIGRE DE CIDRE (consigné 30 cts)			50 cl	3,30 €				
Bière Spéciale au jus de pommes			33 cl	2,40 €				
			75 cl	4,80 €				
Total livraison								

Total CONTRAT

**Termes du contrat** : La livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17H45 à 19H15, à la maison des associations, 1 rue Paulin Enfert 45500 GIEN

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité

o en 1 fois : \_\_\_\_\_ € espèces ou **chèque à l'ordre de Alexandre DUCARDONNET.**

o par mois, soit \_\_\_\_\_ chèques de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € à l'ordre de Alexandre DUCARDONNET.

Date : \_\_\_\_\_

**Signatures** : et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommateur